

TERRITOIRES À CONCENTRATION DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE ET INÉGALITÉS ENTRE LES SECTEURS DE LA MRC DE MATAWINIE



INTRODUCTION

PAR
BERNARD-SIMON LECLERC
SERVICE DE SURVEILLANCE, RECHERCHE ET ÉVALUATION

Le Québec a connu au cours des dernières années une mobilisation animée autour de la question de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. En ce sens, le gouvernement du Québec a rendu public, en avril 2004, le *Plan d'action gouvernement* *bbal en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Concilier liberté et justice sociale : un défi pour l'avenir*. Les mesures à mettre en place énoncées dans le document s'inscrivent dans le sillage des dispositions de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* adoptée plus tôt, en décembre 2002.

L'élargissement du concept de santé à des notions plus positives ainsi que les changements quant à la façon même d'appréhender les facteurs qui la conditionnent ne sont pas étrangers à cette prise de conscience. La nouvelle perspective de la santé envisagée comme une ressource de la vie quotidienne intègre aux interventions visant directement les individus des actions de modification de l'environnement physique, économique et social. Elle invite au partage des responsabilités à l'égard du maintien et de l'amélioration de l'état de santé et de bien-être de la population et convie du coup les personnes, les familles et les communautés environnantes ainsi que les acteurs de la santé et des autres secteurs de la société à l'engagement concerté. Le *Programme national de santé publique 2003–2012* précise à cet égard la contribution du réseau de la santé et des services sociaux à l'engagement collectif en faveur de l'amélioration de l'état de santé de la population ainsi qu'à la réduction des inégalités sociales en matière de santé et de bien-être.

Lanaudière est une région riche de sa mobilisation et de la qualité de sa concertation en matière de participation des individus et des organismes de la communauté à la réduction de problématiques sociales. La Table des partenaires du développement social de Lanaudière, créée dès mai 1999, et ses six comités locaux de développement social mis en place un an plus tôt en témoignent. Qui plus est, la Direction de santé publique



et d'évaluation de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière met le développement des communautés au cœur de son *Plan d'action régional de santé publique 2004–2007*, adopté en décembre 2003, et encourage son personnel à œuvrer dans cette voie.

Dans le cadre de son mandat de surveillance de la santé qui vise à soutenir les décideurs, les intervenants de santé et les acteurs des différents secteurs de la société dans la connaissance et l'analyse de leur milieu ainsi que dans l'élaboration de projets d'action sanitaire et sociale, le Service de surveillance, recherche et évaluation de la Direction de santé publique et d'évaluation de l'Agence de Lanaudière présente *Territoires à concentration de défavorisation matérielle et sociale et inégalités entre les secteurs de la MRC de Matawinie*. Ce fascicule fournit une version locale et valide de l'indice de défavorisation matérielle et sociale de *Pampalon*, du nom de son principal concepteur, lorsque celle-ci est exprimée exclusivement par rapport aux personnes qui résident sur le territoire de la MRC de Matawinie. Il décrit les caractéristiques socioéconomiques de la population et permet la localisation fine des secteurs où vivent des personnes, des familles et des collectivités moins nanties.

INDICE DE DÉFAVORISATION

*Six indicateurs,
deux dimensions*

L'indice revêt deux dimensions : l'une, matérielle, reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante – et se rapproche du concept de pauvreté tel qu'on le conçoit traditionnellement ; l'autre, sociale, renvoie à la fragilité du réseau social et à l'isolement des personnes, et ce, du noyau familial jusqu'à la communauté. Techniquement, l'indice regroupe six indicateurs tirés du recensement canadien de 2001¹⁻⁴. Ils concernent les personnes de 15 ans et plus, à l'exception de la proportion de familles monoparentales.

Composante matérielle	Composante sociale
Proportion de gens sans diplôme d'études secondaires	Proportion de gens séparés, divorcés ou veufs
Revenu personnel moyen	Proportion de familles monoparentales
Proportion de gens occupant un emploi	Proportion de personnes vivant seules

*Mesure
territoriale*

L'indice est une mesure territoriale et non une mesure directe d'ordre individuel. De fait, il constitue un agrégé des caractéristiques individuelles des résidents d'un secteur. Il représente donc davantage l'aspect socioéconomique du milieu immédiat de l'individu que sa situation socioéconomique propre.

*Mesure absolue,
mesure relative*

La défavorisation, au même titre que la pauvreté, peut être exprimée en termes absolus ou relatifs. Le seuil de pauvreté fixé par le professeur Sarlo de l'Institut Fraser de Vancouver est un exemple de seuil absolu^{5,6} : les gens sont pauvres s'ils ne peuvent subvenir à leurs « besoins essentiels ». Sa mesure des besoins repose sur le coût d'un panier de consommation et de services comprenant nourriture, habillement, logement,



hygiène personnelle, soins de santé, transport et téléphone. Le Conseil canadien de développement social ainsi que l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) sont plutôt en faveur d'une définition relative de la pauvreté⁷. Selon leurs porte-parole, il faut considérer le concept de pauvreté non pas comme la privation des besoins absolument essentiels, mais comme l'exclusion du mode de vie, des ressources, des possibilités et des sources de bien-être auxquels les autres ont largement accès dans la même société. C'est ce qu'ont fait Pampalon et Raymond en créant leur indice de défavorisation. Ils définissent en effet cette dernière comme un « état observable et démontrable de désavantage relatif face à la communauté locale ou à l'ensemble de la société à laquelle appartient l'individu, la famille ou le groupe ».

Notion de calibrage

Le présent ouvrage s'inscrit dans une série de tableaux de bord du même genre qui explore la défavorisation selon différents calibrages et différents territoires de la région de Lanaudière^{8,9}. La mesure relative qui y est exprimée identifie les écarts existant entre les mieux nantis d'un territoire donné et ceux qui le sont moins. Ces documents ont en commun de localiser géographiquement le cinquième le plus défavorisé de la population. Ce qui varie cependant d'un document à l'autre est le calibrage ou, pour dire les choses autrement, la population de référence à laquelle sont comparées les personnes, les familles et les communautés qui y résident. Il peut s'agir de l'ensemble des résidents de la province ou encore de ceux d'une région sociosanitaire, d'un réseau local de services ou d'une MRC.

Mise en garde

Le choix de l'unité territoriale utilisée pour le calibrage conditionne l'interprétation de la valeur de l'indice. Le calibrage à l'échelle de la MRC de Matawinie mène à une meilleure répartition de la population à l'intérieur du territoire en question. Cette façon de faire invalide toutefois toute comparaison des valeurs de la MRC avec une autre. À moins d'indications contraires, les valeurs de défavorisation rendues publiques dans *Territoires à concentration de défavorisation matérielle et sociale et inégalités entre les secteurs de la MRC de Matawinie* n'ont de sens que pour le territoire de la MRC de Matawinie et les municipalités qu'elle englobe.

MRC DE MATAWINIE

La défavorisation

La MRC comprend 85 aires de diffusion (appelées ensuite *secteurs* dans le document). Ses secteurs comptent en moyenne 507 personnes (minimum 58, maximum 1 646) et correspondent, grosso modo, à un ou à quelques pâtés de maisons avoisinants, en milieu urbain, et à une fraction de village, en milieu rural. Il s'agit de la plus petite unité territoriale pour laquelle Statistique Canada produit des données de recensement. La localisation exacte des différents secteurs est présentée à la figure 1 et dans l'encart.

Pour chacune des dimensions de la défavorisation – matérielle et sociale –, la population a d'abord été répartie en quintiles (groupe de 20 %), du plus favorisé (quintile 1) au plus défavorisé (quintile 5). Le premier quintile représente le cinquième de la population



de la MRC le mieux nanti, tandis que le dernier quintile désigne le cinquième le plus défavorisé. Ces mêmes groupes sont croisés pour former une grille de 25 cellules de manière à distinguer la population la plus défavorisée simultanément quant à l'une et l'autre dimension (quintiles 5 et 5), celle qui l'est la moins (quintiles 1 et 1) et celles occupant différentes positions entre ces extrêmes.

La MRC de Matawinie par rapport à elle-même

Cette section présente la distribution de la défavorisation sur le territoire de la MRC de Matawinie selon le calibrage fait à cette échelle locale (tableau 1). Le cinquième de la population de la MRC le plus défavorisé sur le plan matériel touche 8 511 individus répartis dans 22 secteurs. D'un autre côté, le cinquième qui l'est le plus sur le plan social en affecte 8 130, distribués dans seize secteurs. Les deux formes de défavorisation coexistent chez 1,2 % de la population de deux secteurs, soit pour 506 personnes. Alors que, par définition du calibrage, 20 % de la population de la MRC de Matawinie est considérée désavantagée matériellement, c'est l'ensemble de celle de Manawan et de Saint-Côme, autant que 89,0 % de celle de Notre-Dame-de-la-Merci et 61,0 % de celle de Chertsey qui est catégorisée de la sorte. La défavorisation sociale sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci atteint 42,5 %, comparativement à la moyenne de 20 % pour l'ensemble de la MRC, alors que la défavorisation combinée y atteint 31,6 % comparativement à 1,2 %.

Tableau 1

Défavorisation	Sociale					Population	
	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5	N	%
Matérielle	N	N	N	N	N	N	%
Quintile 1	1 006	1 190	3 105	2 355	1 756	9 412	21,9
Quintile 2	304	2 550	491	1 234	3 416	7 995	18,6
Quintile 3	2 178	1 385	2 114	1 961	1 294	8 932	20,7
Quintile 4	1 186	2 439	1 752	1 683	1 158	8 218	19,1
Quintile 5	4 342	794	1 433	1 436	506	8 511	19,8
Population	N					43 068	
	%						100,0

Une visualisation cartographique laisse très bien apercevoir les inégalités entre les municipalités et à l'intérieur même des municipalités de la MRC (figure 4). Elle circonscrit avec grande précision les secteurs défavorisés tant sous l'angle matériel que social, marqués de teintes pourpre et lilas, cependant que les conditions d'existence s'avèrent nettement plus positives dans les secteurs favorisés, colorés en vert foncé et en vert tendre. Les défavorisations matérielle et sociale ne se superposent pas forcément : la MRC enclave des milieux défavorisés quant à l'une ou à l'autre des formes seulement. Les tons de rouge indiquent une forte défavorisation surtout matérielle et les tons de bleu, une forte défavorisation surtout sociale. Un zoom sur les grandes agglomérations de la MRC fait ressortir les nombreuses disparités, illustrées par autant de couleurs (encart). Il révèle la présence de contrastes saillants et montre que des communautés se situant aux extrêmes de l'échelle sociale se retrouvent à quelques rues près.



Les valeurs de l'indice reflètent d'importants contrastes socioéconomiques sur le territoire de la MRC de Matawinie. À cet égard, on aura garde de confondre le phénomène de la défavorisation étudié avec l'indice ou avec les étiquettes *matérielle* et *sociale* qu'il arbore. En effet, aussi judicieux que soit l'éclairage apporté par l'indice, l'utilisateur ne saurait perdre de vue que la défavorisation de forme matérielle traduit essentiellement la présence de faibles niveaux de scolarité, d'emploi et de revenu, alors que la forme sociale témoigne plutôt de différences plus marquées quant à l'état matrimonial, au fait de vivre seul ou en famille monoparentale. Les valeurs rapportées (à l'exception de celles pour la proportion de familles monoparentales) ont été corrigées pour la variation de la structure par âge et sexe de la population entre les secteurs. Cet ajustement permet d'effectuer des comparaisons en neutralisant l'effet relié à ces caractéristiques.

Tableau 2

Défavorisation	Profil socioéconomique					
	Scolarité	Emploi	Revenu moyen	Personnes vivant seules	Séparés/divorcés/veufs	Familles monoparentales
	%	%	\$	%	%	%
Matérielle						
Quintile 1	34,2	58,1	24 375	11,0	15,6	12,6
Quintile 2	39,3	54,9	20 109	12,5	16,8	12,4
Quintile 3	44,9	52,1	20 608	11,0	16,6	11,8
Quintile 4	48,1	44,6	18 738	12,2	16,3	10,5
Quintile 5	58,2	33,1	14 688	9,2	14,4	14,9
Sociale						
Quintile 1	53,2	42,4	17 901	6,7	12,7	9,9
Quintile 2	42,3	50,4	20 286	9,4	14,8	9,3
Quintile 3	43,1	49,0	20 749	12,2	16,1	10,1
Quintile 4	43,5	51,1	20 271	12,2	17,0	14,8
Quintile 5	41,1	51,3	19 929	15,7	19,4	18,4
Concomitante						
Quintiles 1 et 1	32,4	59,5	25 925	6,8	11,7	3,8
Quintiles 5 et 5	48,1	36,5	12 259	17,6	13,9	27,2
Total	44,8	48,8	19 812	11,2	15,9	12,4

Partant, les écarts sont frappants entre la population de la MRC de Matawinie favorisée et défavorisée simultanément sur les dimensions matérielle et sociale (tableau 2). Par exemple, les valeurs oscillent considérablement en ce qui concerne la scolarité (respectivement 32,4 % et 48,1 % des personnes n'ont pas de diplôme d'études secondaires), l'emploi (59,5 % et 36,5 % occupent un emploi) et le revenu moyen (25 925 \$ et 12 259 \$). Par ailleurs, elles s'accroissent à peine sur le plan de l'état matrimonial (respectivement 11,7 % et 13,9 % des personnes sont soit séparées, divorcées ou veuves), du simple au septuple au regard de la monoparentalité (3,8 % et 27,2 % vivent dans ces familles) et du simple au triple en ce qui a trait aux personnes qui vivent seules (6,8 % et 17,6 %).



Les résidents du périmètre de la MRC de Matawinie les plus défavorisés quant aux aspects matériel et social ont sensiblement le même âge que leurs concitoyens plus favorisés (tableau 3).

De manière à localiser les secteurs démunis et à soutenir le développement de projets locaux et communautaires, la valeur des six indicateurs socioéconomiques qui définissent la défavorisation est fournie pour chaque secteur qui compte la MRC de Matawinie. On y retrouve également le nombre d'individus qui résident dans le secteur de même que le rang qu'il occupe sur l'une et l'autre composantes de la défavorisation (tableau 4). Plus élevée est la valeur du rang, qui s'échelonne de 1 à 100, plus forte est la valeur de la défavorisation. Le lecteur comprendra que les formules « rangs 81 à 100 », « dernier quintile » et « cinquième de la population le plus défavorisé » possèdent la même signification.

Les secteurs qui arborent une valeur approchant ou atteignant 100 représentent ainsi la pire conjoncture qu'il est possible de retrouver dans la MRC et reflètent les secteurs où résident les personnes, les familles et les communautés les plus désavantagées du territoire sur la base de l'attribut matériel ou social concerné. Les secteurs 24620060 de Sainte-Béatrix, 24620053 et 24620097 de Rawdon et 24620100 d'Entrelacs en font partie (tableau 4 et encart).

Tableau 3

Défavorisation	Population N	Groupe d'âge							Sexe	
		0-4 ans %	5-14 ans %	15-24 ans %	25-44 ans %	45-64 ans %	65-74 ans %	75 ans et + %	Hommes %	Femmes %
Matérielle										
Quintile 1	9 412	4,2	12,6	11,1	25,6	30,1	10,6	5,8	50,2	49,8
Quintile 2	7 995	4,3	11,1	9,6	23,4	32,0	12,0	7,7	49,5	50,5
Quintile 3	8 932	4,5	12,4	10,2	26,0	30,0	11,0	5,8	50,4	49,6
Quintile 4	8 218	4,4	11,4	9,1	24,7	33,1	12,2	5,2	52,1	47,9
Quintile 5	8 511	5,4	13,7	9,9	24,8	29,9	11,4	4,9	51,5	48,5
Sociale										
Quintile 1	9 016	5,8	14,6	10,8	25,6	27,9	10,4	4,9	51,8	48,2
Quintile 2	8 358	4,5	12,1	9,9	24,7	33,2	10,9	4,7	51,3	48,7
Quintile 3	8 895	4,3	10,9	10,4	24,7	32,5	12,2	5,1	51,2	48,8
Quintile 4	8 669	4,4	12,5	9,5	24,8	30,6	11,3	7,0	49,9	50,1
Quintile 5	8 130	3,8	11,1	9,6	24,9	30,7	12,2	7,7	49,3	50,7
Concomitante										
Quintiles 1 et 1	1 006	4,5	10,6	13,1	22,2	33,3	12,1	4,0	52,5	47,5
Quintiles 5 et 5	506	2,0	10,9	11,9	24,8	35,6	10,9	4,0	48,5	51,5
Total	43 068	4,6	12,3	10,0	24,9	31,0	11,4	5,8	50,7	49,3

La MRC de Matawinie par rapport aux autres MRC de la région

On ne saurait trop insister sur le fait que les valeurs de défavorisation présentées dans les lignes précédentes n'ont de sens que pour le territoire de la MRC de Matawinie, alors que la défavorisation est exprimée relativement à la seule population qui y réside. Le calibrage réalisé à l'échelle de la MRC de Matawinie empêche effectivement toute comparaison des valeurs de la MRC avec une autre.



S'il permet aux acteurs d'esquisser un portrait socioéconomique de leur territoire à partir des valeurs qui s'y rapportent et, du coup, de cibler des secteurs prioritaires d'intervention là où se concentre la défavorisation, ces derniers pourraient aussi vouloir savoir comment la MRC de Matawinie se compare aux autres MRC du réseau local de services (RLS) de Lanaudière-Nord, de la région toute entière ou du Québec.

L'opération est rendue possible par le calcul d'indices comparatifs de défavorisation (ICD). Ils sont faits en rapportant la proportion de défavorisation de la MRC de Matawinie à celle de l'ensemble du RLS, de la région ou du Québec, selon le cas, après calibrage à ces échelles. La valeur de base pour le territoire de référence est 1. Les MRC pour lesquelles l'indice comparatif est inférieur à 1 ont une proportion de défavorisation inférieure à la moyenne. Au contraire, toute valeur de l'indice comparatif supérieure à 1 signifie que la proportion de défavorisation dans la MRC correspondante est plus élevée que dans le reste du RLS, de la région ou du Québec, selon le cas.

Tableau 4

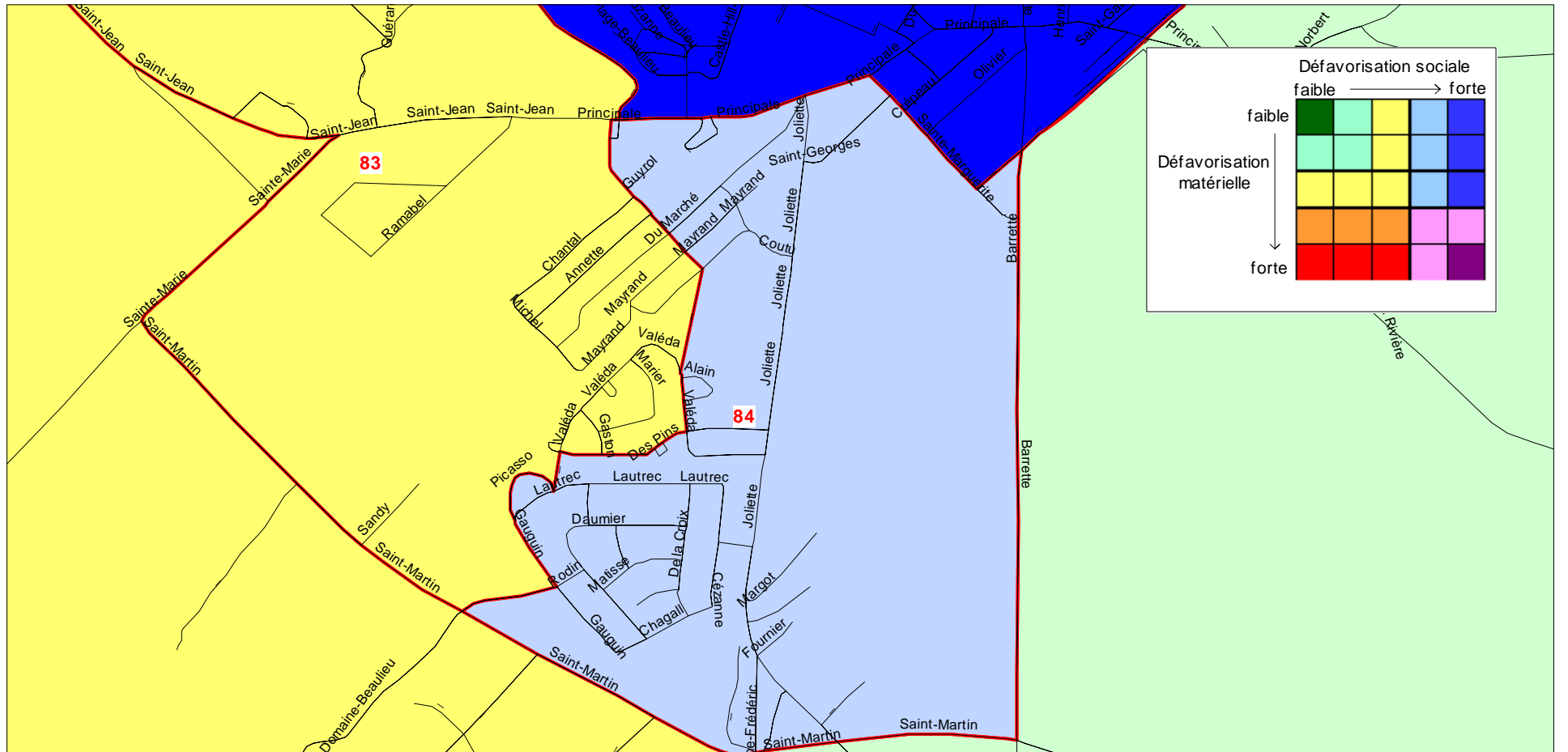
Défavorisation	Population N	Rang		Profil socioéconomique					
		Matériel	Social	Scolarité %	Emploi %	Revenu moyen \$	Personnes vivant seules %	Séparés/ divorcés/veufs %	Familles monoparentales %
Saint-Félix-de-Valois									
24620082	811	52	30	51,6	50,8	26 811	8,2	14,3	12,2
24620083	1 168	4	50	40,5	67,8	25 867	7,8	13,9	16,7
24620084	1 030	17	65	43,0	59,7	24 420	12,2	16,4	11,3
24620085	1 026	13	96	40,5	60,5	22 415	15,2	22,0	14,0
24620086	888	26	25	42,9	63,4	21 182	4,1	15,1	13,5
24620087	542	20	10	41,8	60,8	24 998	6,4	11,2	7,1
St-Jean-de-Matha									
24620072	213	72	74	48,4	44,1	18 738	19,8	11,1	25,0
24620073	450	76	56	57,2	44,9	18 665	18,8	13,9	13,8
24620074	640	69	71	50,9	49,4	18 899	11,6	18,5	12,2
24620079	574	42	39	48,3	55,6	21 591	5,3	20,4	5,6
24620080	775	37	63	45,0	57,4	19 447	12,3	16,8	11,4
24620081	950	54	17	43,1	56,4	18 839	7,1	14,3	7,0
Ste-Béatrix									
24620060	345	23	100	39,6	50,9	22 017	18,6	23,4	21,1
24620061	655	66	37	49,9	49,2	20 331	9,0	18,1	5,7
24620062	608	19	33	28,7	54,7	21 324	5,7	13,5	15,8
St-Alphonse-Rodriguez									
24620058	831	44	68	37,1	47,6	21 024	10,8	14,9	18,4
24620059	397	1	40	19,4	58,7	24 483	12,9	11,7	7,4
24620063	658	27	89	39,7	56,4	20 040	15,5	19,8	11,1
24620064	446	77	28	47,7	40,3	17 880	13,6	12,3	10,7
24620065	359	23	87	19,2	40,3	21 750	21,0	15,3	11,5
Ste-Marcelline-de-Kildare									
24620056	409	45	94	44,1	54,3	17 015	12,8	22,9	15,4
24620057	870	22	59	36,0	57,3	21 356	16,4	12,0	15,4
Rawdon									
24620047	891	59	21	44,3	52,8	20 337	9,0	13,4	9,4
24620049	692	10	61	30,9	53,4	24 971	9,4	18,0	8,3
24620050	840	64	86	49,4	51,7	18 339	8,9	18,6	24,1
24620051	949	32	83	47,7	59,1	21 765	13,8	13,4	24,5
24620052	835	47	73	49,0	54,8	19 564	13,0	20,5	7,0
24620053	885	57	99	41,7	46,7	18 554	22,1	21,5	20,0
24620054	1 267	7	81	29,6	54,1	27 317	9,7	17,6	14,9
24620055	901	75	27	48,4	46,1	18 119	7,7	14,3	12,7
24620096	311	68	66	47,5	39,3	24 137	14,8	17,3	10,0
24620097	730	15	91	38,5	55,3	24 269	13,2	17,8	21,4
24620098	337	60	12	37,7	46,2	18 679	11,9	12,9	0,0



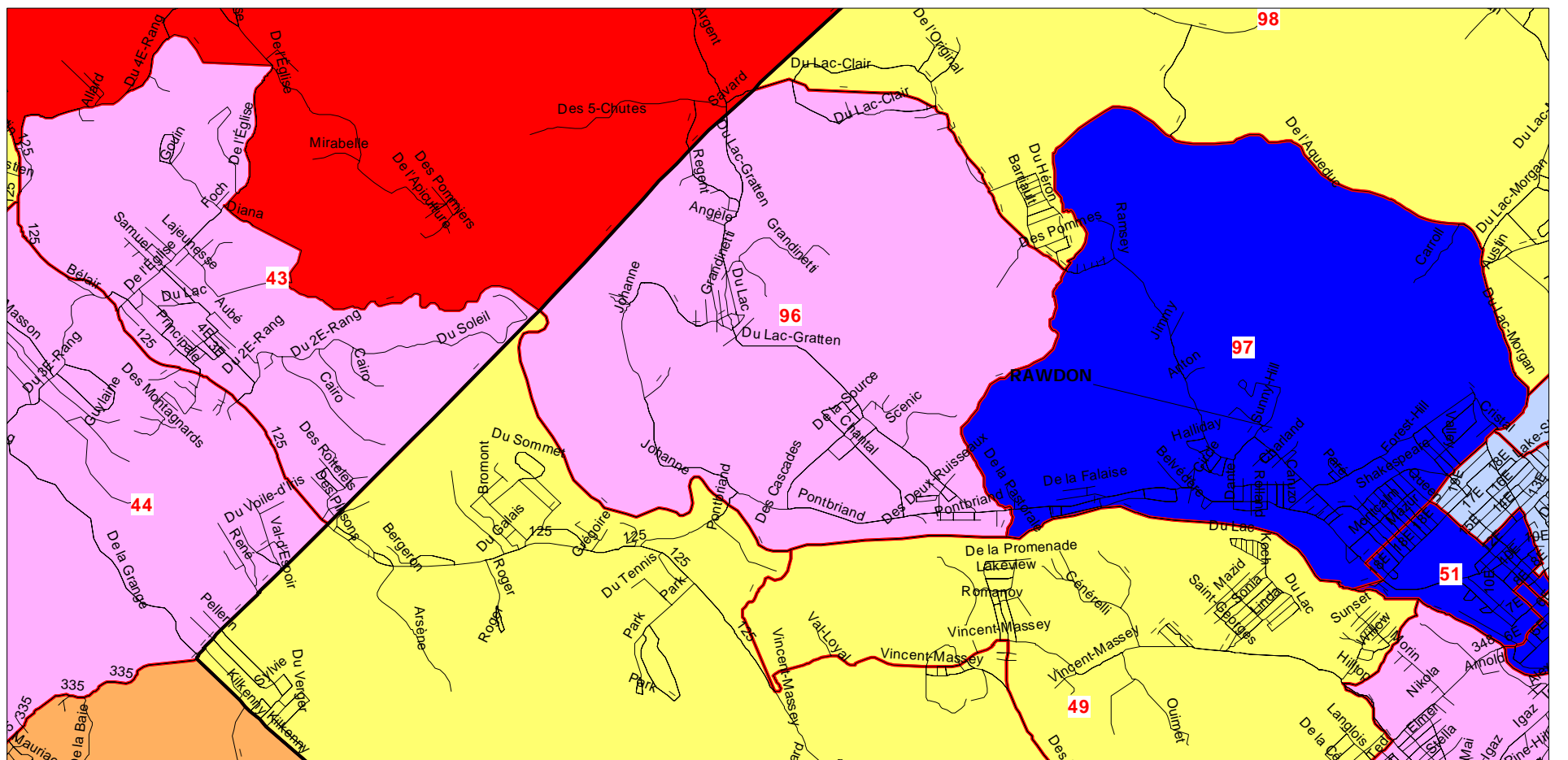
Tableau 4 (suite)

Défavorisation	Population	Rang		Profil socioéconomique					
	N	Matériel	Social	Scolarité %	Emploi %	Revenu moyen \$	Personnes vivant seules %	Séparés/ divorcés/veufs %	Familles monoparentales %
Chertsey									
24620038	237	92	7	40,9	20,9	14 458	10,3	13,6	0,0
24620039	274	79	55	44,4	32,6	16 845	16,5	19,7	0,0
24620040	345	95	51	54,4	18,5	13 867	9,8	20,2	10,0
24620041	315	78	18	51,0	40,5	19 303	6,1	15,9	10,0
24620042	257	40	46	36,5	47,3	20 443	3,8	24,2	0,0
24620043	712	87	77	57,1	40,9	13 935	11,7	16,7	24,4
24620044	443	90	75	51,0	36,0	12 352	12,3	21,0	11,5
24620045	201	87	40	48,5	30,1	16 222	11,5	14,6	16,7
24620046	464	70	52	42,2	40,1	19 736	13,1	19,5	0,0
24620093	295	42	71	20,3	41,8	16 879	13,9	14,5	15,8
24620094	81	85	5	14,3	14,8	13 088	6,6	12,2	0,0
24620095	488	89	53	50,1	29,3	14 865	10,8	23,0	0,0
Entrelacs									
24620099	519	62	69	50,3	50,6	19 671	18,3	14,2	13,8
24620100	279	28	99	34,5	38,5	24 484	26,6	27,5	0,0
Notre-Dame-de-la-Merci									
24620034	256	92	87	60,8	37,8	12 502	22,2	12,6	30,8
24620035	89	32	96	27,8	38,5	18 392	8,5	34,6	0,0
24620036	219	90	44	58,8	32,3	16 728	18,9	18,3	0,0
24620037	247	96	6	66,7	30,7	14 939	2,1	15,0	17,6
St-Donat									
24620023	304	38	15	36,3	64,6	14 967	6,4	10,8	14,3
24620024	185	13	23	11,5	45,5	23 191	5,3	10,5	16,7
24620025	792	35	23	41,4	58,8	18 815	11,0	13,1	6,4
24620026	737	34	93	37,8	53,6	17 839	13,5	18,7	20,9
24620027	232	1	6	25,8	67,2	28 180	7,0	9,3	0,0
24620028	124	2	52	16,1	48,9	25 622	11,4	17,5	0,0
24620029	234	28	45	30,8	50,3	22 313	20,3	7,7	15,4
24620030	167	75	96	40,7	32,8	16 681	12,4	23,6	27,3
24620031	437	67	34	36,7	43,1	18 195	11,5	14,9	7,1
24620032	232	8	19	17,2	48,9	25 837	7,5	15,1	0,0
St-Côme									
24620066	477	91	11	70,5	44,3	16 061	8,3	14,1	11,1
24620067	758	84	9	56,0	42,5	16 412	6,4	14,3	6,0
24620068	250	82	84	35,2	35,2	12 010	12,8	15,3	23,5
24620091	211	93	18	58,4	25,1	15 084	7,1	15,5	15,4
24620092	227	93	4	54,3	28,9	15 578	6,1	4,7	23,1
Ste-Émèlie-de-l'Énergie									
24620069	459	39	78	48,8	58,2	20 448	9,2	18,8	17,2
24620070	623	80	14	56,5	43,6	16 885	9,4	17,1	0,0
24620071	418	85	38	58,6	40,2	16 128	16,5	12,8	13,8
St-Damien									
24620075	522	61	47	46,7	49,8	19 191	9,5	18,1	7,9
24620076	381	81	54	38,3	30,0	15 803	15,3	14,1	14,3
24620077	564	72	57	42,8	41,5	18 074	14,7	16,5	9,4
24620078	281	82	75	41,5	57,6	7 736	7,3	13,9	33,3
24620088	151	70	88	35,3	33,9	17 719	25,2	20,5	0,0
St-Zénon									
24620011	270	96	13	64,2	27,8	11 903	14,0	11,9	11,8
24620012	350	40	35	33,1	46,0	20 561	13,2	16,3	0,0
24620013	372	55	46	55,0	58,3	21 715	10,5	17,0	9,5
24620090	188	94	10	48,5	20,8	13 881	9,2	9,6	16,7
St-Michel-des-Saints									
24620009	175	95	31	62,7	25,6	13 975	18,1	17,1	0,0
24620014	520	29	32	29,3	51,3	18 304	11,5	15,9	0,0
24620015	1 220	50	43	49,9	55,0	22 429	9,7	14,3	15,9
24620016	248	73	5	46,0	45,5	19 291	9,9	9,1	0,0
24620017	251	9	44	28,2	58,6	21 060	18,2	13,7	0,0
Manawan									
24620004	1 646	100	4	76,5	27,2	15 948	1,3	10,1	20,8
Saint-Guillaume-Nord									
24620018	58	8	71	25,6	53,1	23 273	26,0	13,7	0,0

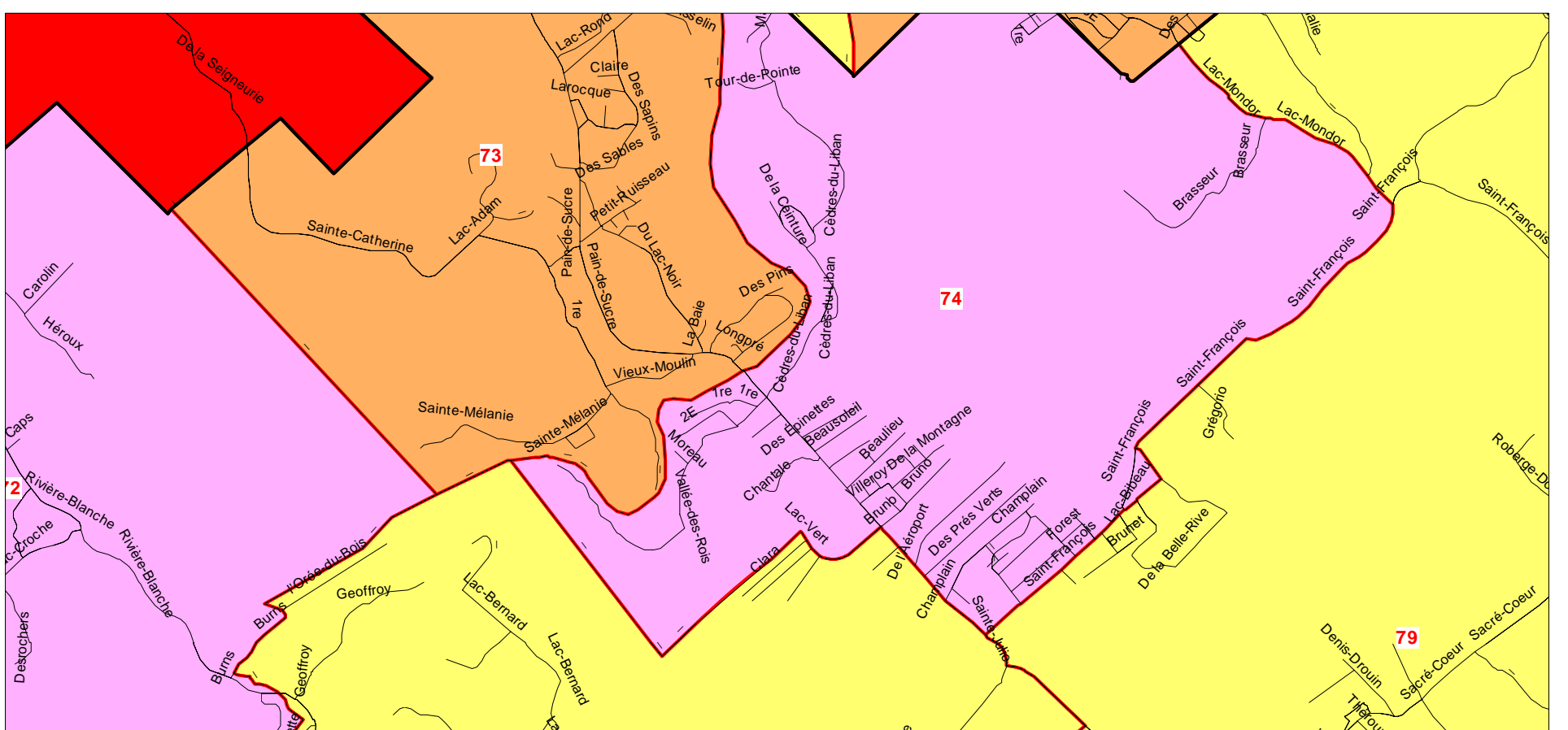
Saint-Félix-de-Valois



Rawdon



Saint-Jean-de-Matha



Source : LECLERC, Bernard-Simon, *Territoires à concentration de défavorisation matérielle et sociale et inégalités entre les secteurs de la MRC de Matawinie*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2006, 16 pages [encart].

Indice comparatif de défavorisation de la population de secteurs à concentration de défavorisation selon différents calibrages, municipalités, MRC, RLS, Lanaudière et ensemble du Québec, 2001

	Calibrage national			Calibrage régional			Calibrage RLS			Calibrage MRC		
	Matérielle	Sociale	Combinée	Matérielle	Sociale	Combinée	Matérielle	Sociale	Combinée	Matérielle	Sociale	Combinée
Ensemble du Québec	1,00	1,00	1,00									
Lanaudière	1,09	0,48	0,60	1,00	1,00	1,00						
RLS de Lanaudière-Nord	2,04	0,42	0,91	1,85	1,13	1,77	1,00	1,00	1,00			
MRC de D'Autray	1,92	0,31	0,91	1,79	1,04	2,37	0,42	1,05	0,67	1,00	1,00	1,00
Berthierville	3,61	1,25	5,56	3,63	2,81	13,08		2,83		0,83	3,32	
La Visitation-de-l'Île-Dupas												
Lanoraie	0,21			0,21								
Lavaltrie	1,98			1,99	1,08			1,08				
Saint-Antoine-de-Lavaltrie	1,35			1,36						1,36		
Saint-Barthélemy	5,00			5,03			1,59			1,58		
Mandeville	2,86			2,87	3,36	10,95		3,38		2,89	3,96	10,69
Saint-Cléophas-de-Brandon												
Saint-Cuthbert	0,84			0,84			0,85			0,85		
Saint-Didace												
Saint-Gabriel-de-Brandon	4,31			4,33			2,21			4,35		
Saint-Gabriel	2,92	2,51	4,72	1,07	5,05	4,99	1,08	5,08	9,22	1,07	5,95	4,87
Saint-Ignace-de-Loyola												
Saint-Norbert	2,20			2,21			2,24			2,23		
Sainte-Élisabeth												
Sainte-Geneviève-de-Berthier	0,42			0,42	0,83	1,96		0,83		0,42	0,50	1,91
MRC de Joliette	0,95	0,96	1,82	0,80	1,80	2,29	0,35	1,60	1,55	1,00	1,00	1,00
Crabtree												
Joliette	1,60	2,52	5,62	1,27	4,08	5,94	0,55	4,10	4,74	1,69	2,63	3,07
Notre-Dame-de-Lourdes	5,00			4,14	1,88	8,72	1,88			5,26		
Notre-Dame-des-Prairies					0,90							
Saint-Ambroise-de-Kildare												
Saint-Charles-Borromée		0,73			1,26			1,26			0,76	
Saint-Paul	1,36			1,36						1,43		
Saint-Pierre					5,05			5,08				
Saint-Thomas	0,79			0,80						0,83		
Sainte-Mélanie	1,71			1,72			1,74			1,81		
MRC de Matawinie	2,88	0,21	0,53	2,51	0,71	0,80	1,52	0,72	0,58	1,00	1,00	1,00
Chertsey	4,33			4,35			3,82			3,08		
Entrelacs	3,25	1,75		3,27	1,77			1,77			1,85	
Manawan	5,00			5,03			5,08			5,05		
Notre-Dame-de-la-Merci	4,45	0,55		4,47	2,15	7,41	4,52	2,16	13,69	4,50	2,25	26,87
Rawdon	2,89	0,51	2,28	2,42	0,94	2,41	0,53	0,95			2,09	
Saint-Alphonse-Rodriguez	2,37			0,83	1,91		0,84	1,92			2,00	
Saint-Côme	5,00			5,03			5,08			5,05	0,69	11,07
Saint-Damien	5,00			5,03	0,40	1,87	3,68	0,40	3,45	1,76	0,42	
Saint-Donat	0,88	0,24	1,08	0,88	1,33	1,14	0,25	1,33	2,10		1,39	
Saint-Félix-de-Valois	0,74			0,75	0,95			0,95			0,99	
Saint-Guillaume-Nord												
Saint-Jean-de-Matha	3,13			3,14			0,93					
Saint-Michel-des-Saints	3,40			0,88			0,89			0,37		
Saint-Zénon	3,52			3,53			1,97			1,96		
Sainte-Béatrix	2,04	1,07		2,05	1,08			1,09			1,14	
Sainte-Émélie-de-l'Énergie	3,47			3,49			3,52			1,41		
Sainte-Marcelline-de-Kildare	1,60				1,62			1,62			1,69	
MRC de Montcalm	2,71	0,00	0,00	2,63	0,82	1,53	1,89	0,45	1,05	1,00	1,00	1,00
Saint-Alexis (P)												
Saint-Alexis (V)												
Saint-Calixte	3,77			3,79	1,56	4,45	2,77	1,57	8,22	0,51	2,02	
Saint-Esprit												
Saint-Jacques	1,29			1,29								
Saint-Liguori												
Saint-Lin-Laurentides	3,57			3,30	1,29		3,00	0,77		2,03	1,28	
Saint-Roch-de-l'Achigan	1,61			1,62			0,93			0,95		
Saint-Roch-Ouest												
Sainte-Julienne	4,28			4,30	1,12	5,20	2,61			1,00	1,82	
Sainte-Marie-Salomé												
RLS de Lanaudière-Sud	0,32	0,52	0,36	0,31	0,89	0,38	1,00	1,00	1,00			
MRC de L'Assomption	0,29	0,58	0,51	0,26	1,08	0,53	0,70	1,25	1,03	1,00	1,00	1,00
Charlemagne	0,40	1,44		0,40	2,01		2,15	2,02	2,81	2,78	2,09	5,04
L'Assomption					0,97		0,56	1,37	1,60	1,02	0,47	
L'Épiphanie (P)	3,82			3,84			3,82			5,15		
L'Épiphanie (V)	1,53	1,53	6,82	1,54	1,55	7,20	3,22	1,56	6,30	3,31	1,61	6,25
Repentigny (secteur Le Gardeur)	0,10	0,08		0,10	0,68		0,74	1,19	1,05	1,09	0,71	1,04
Repentigny	0,15	0,80	0,43	0,10	1,23	0,45	0,21	1,28	0,40	0,36	1,20	0,56
Saint-Sulpice							0,83			1,40		
MRC des Moulins	0,35	0,47	0,22	0,35	0,71	0,23	1,29	0,77	0,97	1,00	1,00	1,00
Mascouche	0,35	0,41		0,35	0,62		1,10	0,62		0,63	0,73	
Terrebonne (secteur La Plaine)	0,85			0,86			2,94			3,00	0,97	1,42
Terrebonne (secteur Lachenaie)	0,10	0,12		0,10	0,12		0,71	0,32	0,50	0,27	0,55	
Terrebonne	0,28	0,85	0,55	0,28	1,31	0,58	1,09	1,36	2,20	0,89	1,41	2,02

L'absence de valeur signifie qu'aucun secteur du territoire en question ne correspond au critère retenu.

Interprétation de l'indice comparatif de défavorisation (ICD) et du calibrage

La valeur de référence pour le territoire qui sert de base à la comparaison est 1. Une valeur de l'ICD supérieure à 1 représente une proportion de défavorisation plus élevée que la moyenne et vice-versa.

Par exemple, une valeur de 1,75 surpasse de 75 % la moyenne.

Calibrage MRC : comparaison de municipalités à l'intérieur d'un même territoire de MRC alors que la moyenne est établie à l'échelle de la MRC en question.

Calibrage RLS : comparaison de municipalités ou MRC à l'intérieur d'un même territoire de RLS alors que la moyenne est établie à l'échelle du RLS en question.

Calibrage régional : comparaison de municipalités, MRC ou RLS à l'intérieur du territoire régional alors que la moyenne est établie à l'échelle de la région de Lanaudière.

Calibrage national : comparaison de municipalités, MRC, RLS et de la région de Lanaudière avec le Québec alors que la moyenne est établie à l'échelle nationale.

Leclerc, Bernard-Simon et Josée Payette. *Indice comparatif de défavorisation de secteurs à concentration de défavorisation matérielle et sociale selon différents calibrages, municipalités, MRC, RLS, Lanaudière et ensemble du Québec*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2006, encart.

Pour toute information supplémentaire, contactez Bernard-Simon Leclerc au 450.759.1157 poste 4324 ou, sans frais, au 1.800.668.9229 ou par courriel à bernard-simon_leclerc@ssss.gouv.qc.ca.



Les données indiquent que la proportion de défavorisation matérielle de la MRC de Matawinie surpasse de 52 % la moyenne du RLS de Lanaudière-Nord (ICD = 1,52), mais que les formes sociale et combinée sont inférieures à la moyenne de ce même territoire (ICD = 0,72 et 0,58 respectivement) (tableau 5). La ventilation des données par municipalité révèle des situations qui s'écartent parfois considérablement de la moyenne (encart).

Tableau 5

Territoire	Indice comparatif de défavorisation		
	Matérielle	Sociale	Combinée
RLS de Lanaudière-Nord	1,00	1,00	1,00
MRC de D'Autray	0,42	1,05	0,67
MRC de Joliette	0,35	1,60	1,55
MRC de Matawinie	1,52	0,72	0,58
MRC de Montcalm	1,89	0,45	1,05

Similairement, la population de la MRC de Matawinie affiche une proportion de défavorisation matérielle plus élevée que la population de référence, lorsque celle-ci est la région de Lanaudière. Il s'agit de la deuxième plus importante proportion parmi les six MRC lanauchoises ; la proportion de défavorisation matérielle y est respectivement plus élevée de 151 % (ICD = 2,51) que la moyenne régionale (tableau 6). L'indice comparatif de la défavorisation matérielle des municipalités de Manawan (5,03), de Saint-Côme (5,03), de Saint-Damien (5,03), de Notre-Dame-de-la-Merci (4,47) et de Chertsey (4,35) détonne notamment par rapport à celui des autres municipalités de Lanaudière (encart).

C'est, cependant dans la MRC de Matawinie (*ex aequo* avec la MRC des Moulins) que l'on identifie parmi la population de Lanaudière la plus faible proportion de personnes défavorisées socialement (ICD = 0,71). La proportion d'individus désavantagés simultanément sur les plans matériel et social de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci surpasse de plus de sept fois (ICD = 7,41) la moyenne lanauchoise (encart).

Tableau 6

Territoire	Indice comparatif de défavorisation		
	Matérielle	Sociale	Combinée
Lanaudière	1,00	1,00	1,00
RLS de Lanaudière-Nord	1,85	1,14	1,74
MRC de D'Autray	1,79	1,04	2,35
MRC de Joliette	0,80	1,80	2,28
MRC de Matawinie	2,51	0,71	0,79
MRC de Montcalm	2,63	0,82	1,51
RLS de Lanaudière-Sud	0,31	0,89	0,37
MRC de L'Assomption	0,26	1,08	0,53
MRC des Moulins	0,35	0,71	0,23



Le tableau 7 compare les territoires de Lanaudière à la référence nationale. L'indice comparatif exprime cette fois les écarts observés par rapport à l'ensemble du Québec. On note ainsi dans la MRC de Matawinie que les proportions de défavorisation, autant sociale que combinée, sont nettement inférieures à la moyenne nationale (ICD = 0,21 et 0,53). En revanche, la proportion de personnes défavorisées sur le plan matériel (2,88) surpasse manifestement celle de l'ensemble du Québec et celle de tout le territoire de Lanaudière.

Tableau 7

Territoires	Indice comparatif de défavorisation		
	Matérielle	Sociale	Combinée
Québec	1,00	1,00	1,00
Lanaudière	1,09	0,48	0,60
RLS de Lanaudière-Nord	2,04	0,42	0,91
MRC de D'Autray	1,92	0,31	0,91
MRC de Joliette	0,95	0,96	1,81
MRC de Matawinie	2,88	0,21	0,53
MRC de Montcalm	2,71	0,00	0,00
RLS de Lanaudière-Sud	0,32	0,52	0,35
MRC de L'Assomption	0,29	0,58	0,51
MRC des Moulins	0,35	0,47	0,22

En conclusion, il ressort des données des tableaux 5 à 7 que la population de Lanaudière n'est pas considérée comme plus défavorisée sur le plan matériel mais, inversement, elle est étiquetée comme plus avantagée sur le plan social et quant à la défavorisation combinée lorsqu'on la compare à l'ensemble du Québec. Cela dit, sans que tous les résidants de la région ne partagent le même niveau de défavorisation. Les niveaux de défavorisation recalibrés pour exprimer les écarts observés à l'intérieur de la région sociosanitaire, d'un RLS ou d'une MRC fournissent ainsi à l'Agence de Lanaudière, à ses établissements, aux organismes communautaires régionaux et aux partenaires des autres secteurs de la société un outil utile à une analyse régionale de leur population et de leurs clientèles.

*Aide, soutien,
conseils et
formation*

Vous désirez plus d'information concernant le développement, l'utilisation et l'interprétation de l'indice de défavorisation ? Vous souhaitez obtenir des données particulières, notamment par groupe d'âge et sexe pour chaque secteur ? Veuillez contacter Bernard-Simon Leclerc au 450 759-1157, poste 4324 ou, sans frais, 1 800 668-9229, poste 4324, ou encore par courrier électronique à bernard-simon_leclerc@ssss.gouv.qc.ca

Une séance de formation peut également être offerte aux groupes de gestionnaires, de planificateurs, d'intervenants et de chercheurs qui en font la demande.

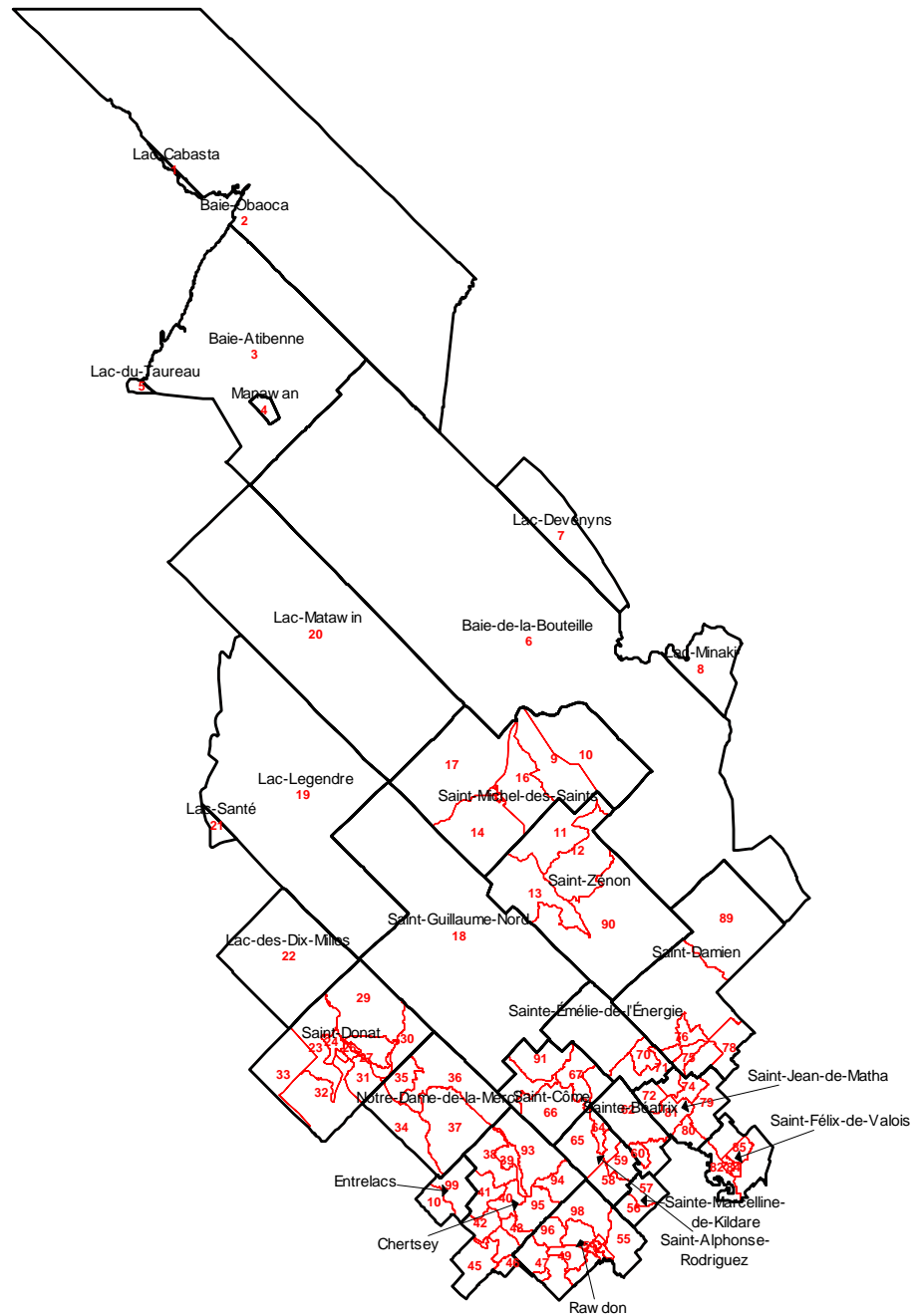


Références
bibliographiques

- ¹ GUIMONT, Louise, Guy RAYMOND et Robert PAMPALON. « L'indice de défavorisation matérielle et sociale : un outil dans le développement des politiques gouvernementales... et municipales », *Municipalité*, vol. 33, n° 3, 2002, p. 21-22.
- ² PAMPALON, Robert, Denis HAMEL et Guy RAYMOND. *Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec – Mise à jour 2001*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2004, 11 p.
- ³ PAMPALON, Robert et Guy RAYMOND. « Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec », *Maladies chroniques au Canada*, vol. 21, n° 3, 2000, p. 104-113.
- ⁴ PAMPALON, Robert et Guy RAYMOND. « Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être », *Santé, société et solidarité* [Revue de l'Observatoire francoquébécois de la santé et de la solidarité], n° 1, 2003, p. 191-208.
- ⁵ SARLO, Christopher. *Measuring poverty in Canada*, Vancouver, Fraser Institute, 2001, 79 p.
- ⁶ BOUCHARD, Camil, Marie-France RAYNAULT, Robert CHOINIÈRE. *Avis sur le rapport du chantier interministériel sur les mesures de pauvreté et les indicateurs de résultats*, Montréal, Observatoire montréalais des inégalités sociales et de santé, [2002?], 23 p.
- ⁷ MORASSE, Julie Alice. *Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale*, Québec, Institut de la statistique du Québec et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2005, 94 p.
- ⁸ LECLERC, Bernard-Simon, Geneviève MARQUIS (coll.) et Josée PAYETTE (coll.). *Tableau de bord lanadois sur la défavorisation. Territoire du Centre de santé et de services sociaux du nord de Lanaudière, Calibrage à l'échelle du réseau local de services de Lanaudière-Nord*, Joliette, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2005, 59 p.
- ⁹ LECLERC, Bernard-Simon, Geneviève MARQUIS (coll.) et Josée PAYETTE (coll.). *Tableau de bord lanadois sur la défavorisation. Territoire de Lanaudière. Calibrage à l'échelle de la région de Lanaudière*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2005, 87 p.



Figure 1
Code des différents secteurs de la MRC de Matawinie



Les codes correspondant aux différents secteurs que comprend la MRC ont été tronqués pour faciliter la lecture. Ainsi, le secteur 047 de la figure 1 et de l'encart équivaut au secteur 24620047 du tableau 4.



Figure 2
Répartition géographique de la défavorisation matérielle sur le territoire de la MRC de Matawinie, calibrage à l'échelle de la MRC

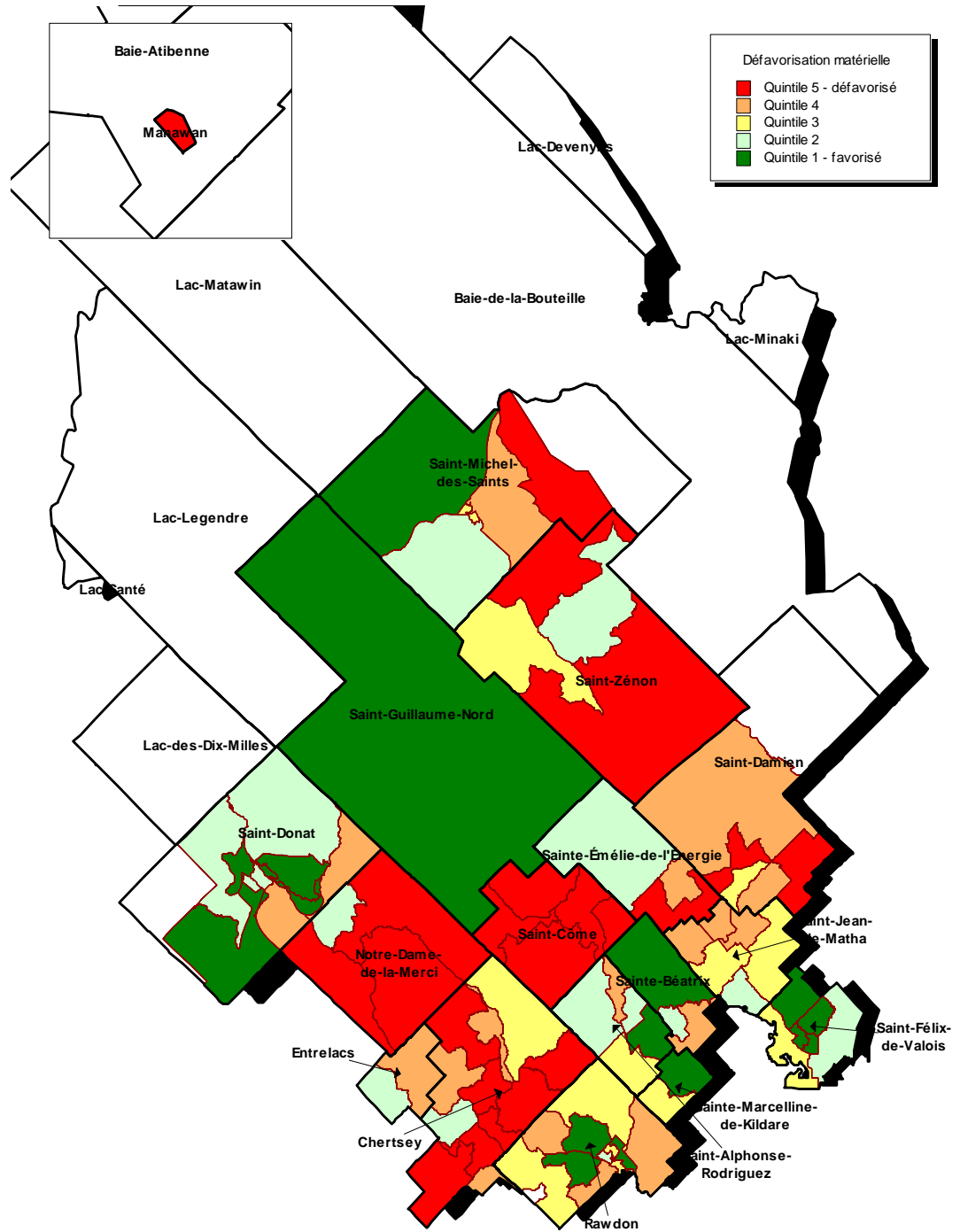




Figure 3
Répartition géographique de la défavorisation sociale sur le territoire de la MRC de Matawinie, calibrage à l'échelle de la MRC

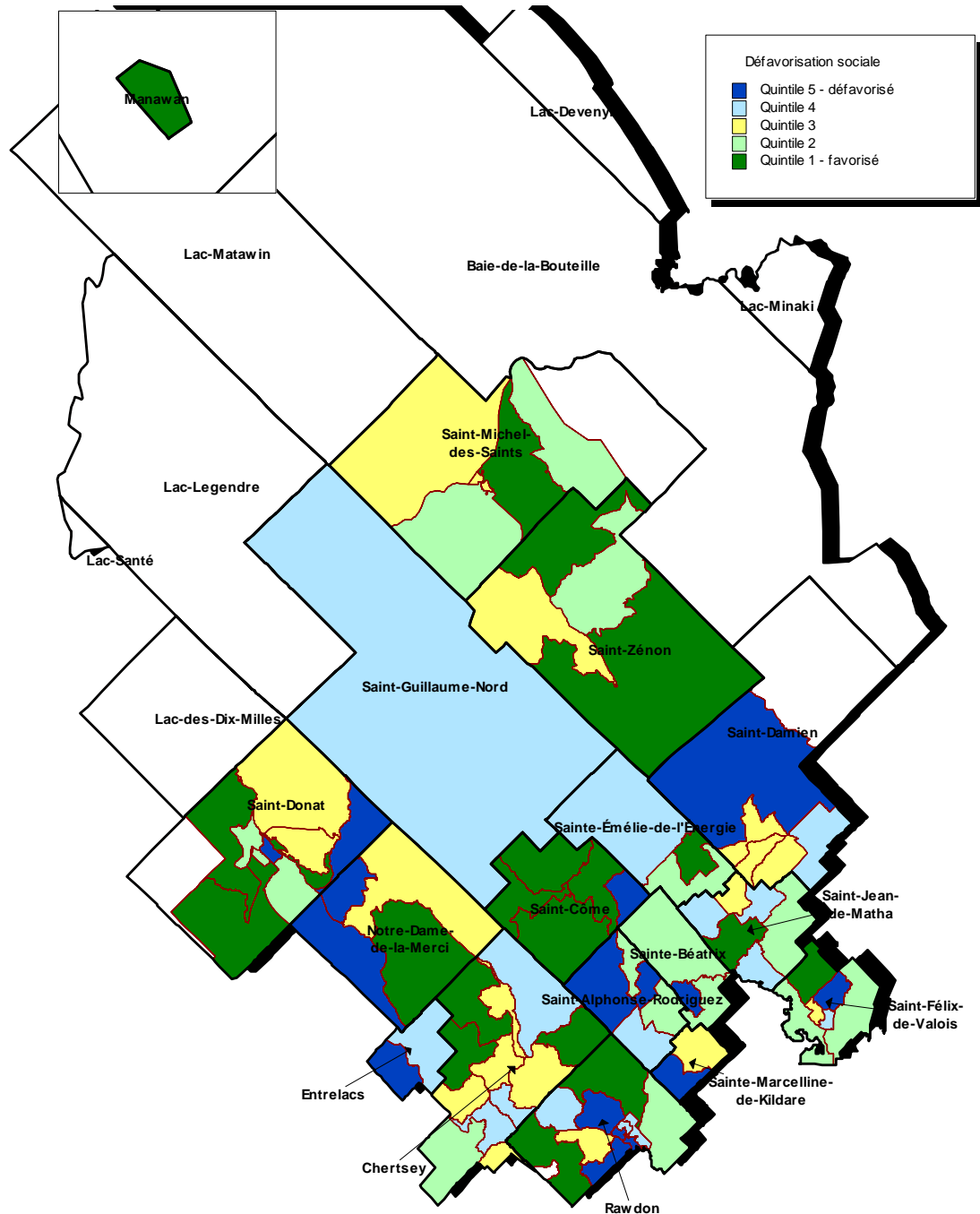
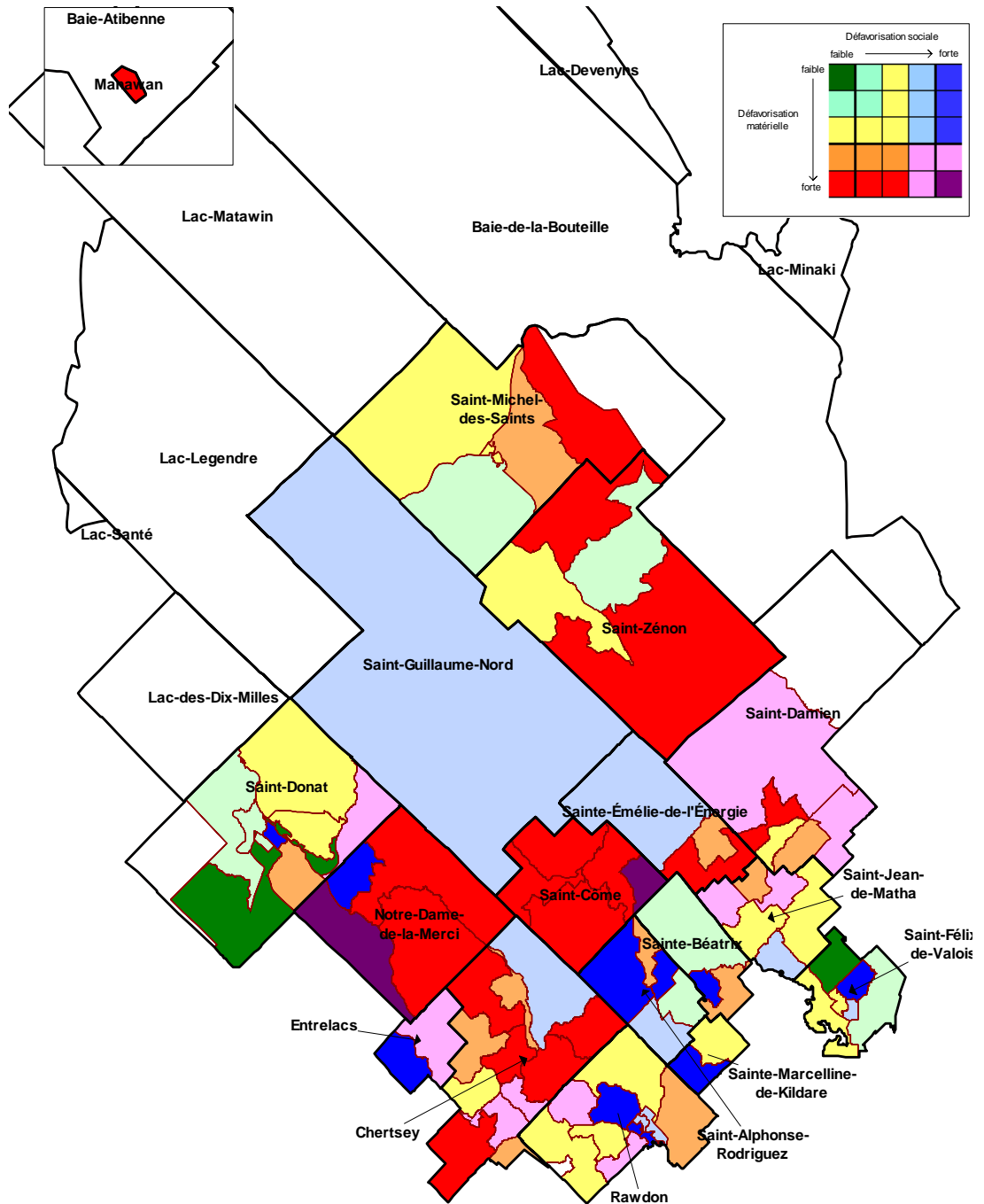




Figure 4
Répartition géographique de la défavorisation matérielle et sociale sur le territoire de la MRC de Matawinie, calibrage à l'échelle de la MRC



Le présent fascicule a été réalisé par le Service de surveillance, recherche et évaluation. Il s'inscrit dans une série de tableaux de bord du même genre qui explore la défavorisation selon différents calibrages et différents territoires de la région de Lanaudière

Recherche et rédaction : Bernard-Simon Leclerc
Extraction des données : Geneviève Marquis
Production des cartes : Josée Payette
Calcul des indices et
des indicateurs : Bernard-Simon Leclerc
Conception graphique : Marie-Josée Charbonneau et Josée Payette
Mise en pages : Marie-Josée Charbonneau
Comité de lecture : Élisabeth Cadieux, André Guillemette, Louise Lemire,
Josée Payette
Révision linguistique : Daniel Desrochers

Cote Santécom : 14-2006-028
Dépôt légal : deuxième trimestre 2006
ISBN : 2-89475-336-5 (version imprimée)
2-89475-337-3 (version PDF)
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Ce document peut être reproduit sans autorisation si la source est mentionnée.
Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

LECLERC, Bernard-Simon, *Territoires à concentration de défavorisation matérielle et sociale et inégalités entre les secteurs de la MRC de Matawinie*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2006, 16 pages + 1 encart.